



## UNION DEPARTEMENTALE CGT MORBIHAN

82, Boulevard Cosmao Dumanoir  
56100 LORIENT  
T .02 97 37 67 87  
[ud56@cgt.fr](mailto:ud56@cgt.fr)  
[www.cgt56.com](http://www.cgt56.com)

---

### COMMUNIQUE DE PRESSE

~ 25 MAI 2020 ~

#### *Ne transformons pas la crise sanitaire en crise sociale*

Ce lundi, soutenus par une partie de la population, les salariés de la Fonderie De Bretagne se sont rassemblés en assemblée générale devant leur entreprise, suite à l'annonce par la presse, de la fermeture du site.

L'Union Départementale CGT du Morbihan apporte son soutien aux salariés mobilisés pour le maintien du site et de l'emploi industriel dans notre département.

Après des mois difficiles de chômage et de sacrifices suite à l'incendie du 15 mai 2019 qui a détruit une grande partie de leur outil de travail, l'annonce de la fermeture de l'usine de Caudan et de trois autres sites Renault fait l'effet d'une bombe.

Au-delà des pertes d'emplois directs pour les salariés en CDI Renault, ce sont aussi les intérimaires, les salariés en CDD, les prestataires, les apprentis...et tous les salariés des fournisseurs qui sont impactés par des logiques financières qui ne profitent qu'à une partie infime représentée par le gouvernement et les dirigeants de Renault !

Mais ce sont aussi les populations qui vont encore être mises à mal avec des finances publiques qui vont baisser de manière drastique et qui vont peser dans la gestion des affaires locales et dans la vie du quotidien de centaines de milliers de personnes !

Après avoir déjà accordé à Renault des milliards d'€ d'argent public (État et collectivités locales), l'État s'apprête de nouveau à octroyer 5 milliards d'€ sous forme de prêt garanti pour poursuivre les externalisations et délocalisations vers les pays à bas coût et engraisser dirigeants et actionnaires !

L'Union Départementale CGT du Morbihan appelle à soutenir les salariés dans les jours et les semaines à venir et à participer aux actions pour le maintien du site de Caudan et de l'emploi dans notre département.